ISSN 0024-7650

RÉUNION DU G7

lutte ouvrière

Hebdomadaire - paraît le vendredi - N° 1 204 - 19 juillet 1991 - prix : 8 F

L'IMPÉRIALISME MAÎTRE DE TOUT...

AFP

...SAUF DU FONCTIONNEMENT DE SON SYSTÈME

M6189 - 1204 - 8,00 F

Réunion du G7 :

L'IMPÉRIALISME MAITRE DE TOUT...

Apparemment, cette semaine à Londres, ça aura été le triomphe pour le G7, ce club des chefs d'Etat ou de gouvernement des 7 pays les plus riches du monde. Dans la capitale du principal impérialisme du siècle précédent, autour du président des Etats-Unis, principal imprialisme de ce siècle, les représentants du Japon, de l'Allemagne, de la Grande-Bretagne, de la France, de l'Italie et du Canada ont dessiné à grands traits ce que devrait être le monde selon eux.

Le ton de leurs déclarations est clair. Ils estiment que c'est bien à eux qu'il revient de dire quel doit être le nouvel ordre mondial. Même s'ils ne sont pas, loin de là, tous égaux. Même si un Mitterrand, tout fier et rengorgé d'être admis dans la cour des grands, doit trouver quelques trucs pour détourner l'attention du monde de Bush sur lui-même et pour cela, nous ont rapporté les médias, arriver systématiquement en retard. Mais l'exactitude est, on le sait, la politesse des rois. Et à Londres, Mitterrand savait qu'il n'était pas le roi, au mieux un prince de second lignage.

Aux gouvernements du reste du monde, ils ont distribué bons et mauvais points, donné quelques satisfecits, fait quelques remontrances ou, plus généralement et plus prudemment, multiplié les conseils, de l'Afrique du Sud à la Yougoslavie, en passant par le Koweït, Israël et les pays arabes.

Ils ont décidé qu'il convenait de surveiller l'armement du monde, eux dont les armées monopolisent la majorité de cet armement, la part la plus sophistiquée et la plus meurtrière. Car, voyez-vous, ils ont pris conscience, ont-ils dit sans rire, de "l'abus" qu'il y a "lorsqu'un pays est à même d'acquérir un arsenal énorme qui va bien au-delà de ce qui est nécessaire à sa légitime défense et menace ses voisins".

De même, eux qui comptent dans leur rang trois des grandes puissances nucléaires sur quatre, ils demandent à tous les Etats, qui ne sont pas dotés de l'arme atomique, de s'abstenir.

Et, sous le prétexte qu'il serait en train de fabriquer sa petite bombe, pour rappeler que, le cas échéant, ils savent sévir contre les récalcitrants, ils ont menacé de nouveau l'Irak d'une nouvelle intervention. Histoire sans doute de bien montrer, si par impossible quelqu'un avait pu s'y laisser prendre, que lorsqu'on dit ONU, c'est bien Etats-Unis et impérialistes qu'il faut entendre.

Enfin, et surtout, ils ont reçu Gorbatchev, le représentant de la puissance qui jusqu'à ces dernières années faisait mine de leur tenir tête, qui avait gardé en dehors de leur contrôle immédiat un bout de la planète.

Mais maintenant l'ex-ennemi vient en solliciteur. Un solliciteur qu'on n'écrase pas, à qui l'on donne force encouragements et tapes dans le dos, mais qu'on n'admet qu'à la fin du repas.

Gorbatchev a accepté sans vergogne de venir exposer ses prétendus plans pour réformer l'URSS, c'est-à-dire comment il voudrait s'y prendre pour introduire l'économie de marché, le capitalisme.

A l'heure où nous écrivons, nous ne savons pas encore le détail des réponses que les 7 lui auront faites, ce qu'ils lui ont accordé ou pas. Mais le volume de l'aide ou des crédits accordés à l'URSS, ou les modalités ou le rythme de son admission au sein du FMI, certainement d'abord sur un strapontin, ne sont pas le plus important. Ils lui accordent sans doute quelque chose. Ne serait-ce que pour renforcer son poids politique en URSS et l'aider à éviter que celle-ci ne voit désordre et instabilité s'accentuer.

...SAUF DU FONCTIONNEMENT DE SON SYSTEME

Ce qui compte d'abord, c'est que Gorbatchev accepte de soumettre sa politique aux représentants de l'impérialisme, qu'il leur demande leur approbation, qu'il mendie leur jugement. Car par là, outre qu'il indique dans quel camp il se range, lui, Gorbatchev, il les désigne comme les maîtres.

Oui, apparemment, l'impérialisme est le souverain sans conteste du monde. Le spectacle londonien, après la guerre du Golfe il y a quelques mois, était fait pour enfoncer cette évidence dans la tête des peuples.

Et c'est vrai si l'on parle des Etats. Les 7, unis de gré ou de force autour des Etats-Unis, peuvent dicter leurs ordres à la plupart de ces Etats, renverser les dictateurs ou au contraire favoriser leur ascension, obliger les gouvernements à changer de politique que cela leur plaise ou non.

Et pourtant — paradoxe pour un sommet dont le prétexte est l'harmonisation des économies et non des politiques — il y a une chose que les 7 ne dominent pas du tout, qui leur échappe pratiquement complètement : c'est leur propre économie, et partant celle du monde.

Les ordres donnés aux vassaux des quatre coins de l'empire, la soumission et l'allégeance de Gorbatchev cachent mal que sur l'état économique du monde ils ont dû se contenter de vœux pieux et impuissants.

Et oui, le monde, leur monde est en récession depuis des mois. Et tout ce qu'ils peuvent dire et faire c'est... souhaiter qu'elle se termine bientôt. Quant à la crise profonde qui depuis quinze ans a multiplié les chômeurs jusque dans les métropoles impérialistes, a paralysé un Tiers Monde crible de dettes, a creusé un fossé grandissant entre les milliards de pauvres ou d'affamés et la minorité de riches, alors, là, les hôtes de Major n'ont même pas essayé de prétendre qu'ils y pouvaient quoi que ce soit.

Mais c'est bien cela justement le système impérialiste : assurer la domination politique des capitalistes sur la planète par le fer et le feu s'il le faut, et laisser l'économie prospérer ou se défaire au milieu des contradictions, des oppositions, des crises de toutes sortes.

Des crises qui, un jour ou l'autre, amèneront les exploités de ce système à se dresser à nouveau contre lui. L'impérialisme peut disposer des Etats et des gouvernements. Mais ce sont les peuples et les classes sociales opprimées qui lui seront fatals.

L'éditorial d'Arlette LAGUILLER

Y'a pas de doute, il en pince, le mec, pour la môme Cresson. Tout lui botte en elle. Non seulement elle est «charmante», mais même sa façon de jaspiner lui paraît, enfin, «vivante». Pour lui c'est ça le populo. Faut dire que ce jugement vient d'un zigue qui s'avoue lui-même «vieux jeu». C'est une perspective qui déforme. Ou bien c'est une façon de dire qu'avant elle ils pratiquaient tous une langue morte, le latin peut-être, ou même le sanskrit. Voilà enfin l'explication ! Voilà pourquoi personne n'a jamais rien compris à ce que disait Rocard !

En tout cas l'appui de Mitterrand à son nouveau Premier ministre a été total, au cours du traditionnel entretien télévisé que chaque 14 juillet il accorde à quelques journalistes.

Il faut dire qu'elle en avait besoin. Il n'y a pas eu d'état de grâce pour Cresson. Il n'y avait pas cinq semaines qu'elle était en place, et elle avait déjà perdu 15 points dans les sondages. Un record, paraît-il, quoiqu'on ne se souvienne pas que ses prédécesseurs aient été si populaires... Le pire cependant c'est qu'elle aurait fait perdre pas mal de points au président lui-même. Au point que la première question des journalistes, dimanche dernier, a été pour demander à Mitterrand s'il n'avait pas l'impression d'avoir fait une gaffe monumentale en la nommant. Et pourtant c'étaient des gens respectueux, on vous l'assure.

Ceci dit, s'il affirme adorer le style dru et cru de Cresson, Mitterrand a jugé bon de lui donner quand même une leçon en matière de style, justement. On peut même dire que l'exercice tout entier était fait pour ça : lui montrer comment il convient de s'exprimer quand on est un vieux politicard roublard qui doit rouler dans la farine et les électeurs et les adversaires.

Ce fut le grand jeu. Tout y est passé. Il n'y a pas eu une justification d'un méfait passé - larmoyante et la main sur le cœur, jurant qu'on ne pouvait pas faire autrement - qui n'ait pas été suivie du serment que ça ne se reproduira plus à l'avenir.

OK, on a augmenté la cotisation sécu de 0,9% mais il n'y aura jamais plus, vous entendez, ni augmentation des cotisations ni même augmentation des impôts. A moins que les impôts locaux... mais ça, ça ne regarde pas le président de la République.

OK, Cresson a parlé de faire des charters d'expulsés. Et alors, il faut bien un moyen de transport pour voyager ? Mais toutes les garanties sont données qu'il n'y aura aucun arbitraire et qu'on procédera avec le maximum d'humanité. Et Diouri ? Quoi, Diouri ? Il peut revenir, non ? C'est pas la preuve que nous sommes dans un Etat de droit ?

OK, la guerre du Golfe a laissé un goût un peu amer. Mais on ne recommencera pas... à moins, bien sûr, que Saddam continue à faire l'imbécile, à moins qu'il faille bombarder les usines atomiques là-bas, à moins qu'il y ait le prétexte de protéger les populations kurdes, à moins que Bush le demande d'une façon un peu insistante. Vraiment, on a toutes les assurances.

Il n'y a qu'à propos des modes de scrutins des prochaines élections que Mitterrand est resté sybillin, mystérieux et sans engagement. Mais qui se soucie de savoir si on va voter à la proportionnelle à un seul tour aux régionales ou au scrutin majoritaire à deux tours aux cantonales ? Personne, bien sûr, sauf toute la classe politique. C'est d'ailleurs tout ce qu'ont retenu de l'entretien les politiciens de toutes couleurs. Ils sont les seuls à ne pas trouver que c'est une bonne plaisanterie que de laisser entendre qu'il est prêt à changer le mode de scrutin, même au tout dernier moment... et sans dire pour l'instant dans quelle direction.

Voilà ! A part ça, Mitterrand adore le parler direct et clair.

Quoi ? Qu'est-ce que ça veut dire ? Comment ça, «on n'en a rien à cirer ?».

Jacques MORAND

EXIT AMABOTTE

Au Bêbête-Show, Edith Cresson ne s'appellera plus Amabotte, mais Didi-la-Teigne. Rien à voir, paraît-il, avec les protestations d'Edith Cresson, c'est en toute liberté que les animateurs de l'émission auraient rebaptisé la marionnette. Car, ont-ils expliqué, Edith Cresson n'est pas la créature de "Dieu" à la botte de Mitterrand, mais une femme autoritaire et teigneuse... Voire.

En tout cas, si Edith n'est pas à la botte de Mitterrand, lui, il a tenu à dire le 14 juillet qu'Edith lui bottait !

Coïncidence.

MENACES SUR LES CHOMEURS ?

Avec ces chiffres du chômage qui ne cessent de progresser et qui avoisinent maintenant les trois millions de demandeurs d'emploi, il fallait bien faire quelque chose. La solution, bien que peu originale, se dégage peut-être. Il suffit de déclarer que plusieurs centaines de milliers de personnes inscrites à l'ANPE ne sont pas de vrais chômeurs. Cette pirouette comptable qui ne modifie pas d'un iota la réalité, vient d'être trouvée, ou plutôt retrouvée, grâce à une note du Bureau International du Travail (BIT), rendue publique en avril dernier et passée jusqu'à présent inaperçue.

Aux dires de cet organisme, ne peut être considérée comme chômeuse, toute personne qui ne serait pas immédiatement disponible et totalement inactive. Et selon cette définition, il faudrait paraît-il rayer 720 000 personnes des listes de l'ANPE.

Exit donc des statistiques un chômeur malade, une femme enceinte, un intérimaire qui par exemple parvient à travailler seulement dix jours par mois.

Que le gouvernement veuille manipuler les chiffres, ce ne serait pas la première fois qu'il se livrerait à un tel exercice. Mais tous ces tripatouillages ne sont évidemment pas neutres. Pour l'instant le gouvernement envisage seulement de publier deux chiffres : celui de l'ANPE et celui du BIT. Soit ! De toute façon les statistiques des organismes officiels ne donnent qu'une image approchée et déformée de la réalité, toujours plus douloureuse pour ceux qui la subisse, en particulier lorsqu'il s'agit des chômeurs.

Mais derrière cette discussion qui peut sembler ne concerner que les spécialistes en statistique se profilent tout de même un mensonge et une menace.

Un mensonge, car on accrédite ainsi l'idée qu'il y aurait des centaines de milliers de faux chômeurs et qu'il est anormal que ceux qui travaillent cotisent pour d'autres qui vivent d'allocations sans rien faire, alors que la seule responsabilité en la matière incombe aux patrons qui licencient à tour de bras.

Une menace aussi, car si le gouvernement reconnaît que les chiffres du BIT permettent de *"mieux cerner les chômeurs"*, il pourraît purement et simplement envisager de supprimer les allocations de tous ceux qui n'entrent pas dans la nouvelle définition, 720 000 personnes perdraient ainsi leurs droits.

Il y a peu, lorsque le gouvernement d'Edith Cresson s'était formé, une de ses priorités était, paraît-il, de lutter contre le chômage. Ne serait-ce pas la lutte contre les chômeurs que l'on nous concocte... si l'on n'y prend garde ?

G. L.

Affaire Diouri

L'EXPULSÉ REVIENT, MAIS BIEN DES MYSTERES DEMEURENT

(GAMMA)

■ Le tribunal administratif de Paris a désavoué, le 10 juillet, le gouvernement en estimant injustifié le motif d'"*urgence absolue*" invoqué par le ministre de l'Intérieur pour expulser l'opposant marocain Diouri. Et celui-ci, quelques jours après, est revenu en France.

Mais le tribunal ne s'est prononcé que sur la façon d'expulser : il a réprouvé la manière expéditive, sans se prononcer sur le fond. Si le ministère de l'Intérieur fait appel, Diouri pourra donc à nouveau être expulsé, à condition qu'on y mette les formes. A condition aussi, peut-être, que les autorités aient quelque chose de consistant à lui reprocher, ce qui n'est pas évident.

En tout cas il y a beaucoup de mystères autour de cette affaire, à commencer par l'attitude du tribunal qui a suivi l'avis du "commissaire du gouvernement" pour annuler l'expulsion due au gouvernement. Bisbille dans l'administration ?

Diouri a mis plusieurs jours pour revenir. Il y a sans doute eu des tractations avec les autorités françaises. Au retour, Diouri s'est bien gardé de toute déclaration politique, et, en échange, semble-t-il, le ministère n'a toujours pas porté plainte...

En dépit de toutes ces obscurités, deux choses paraissent ressortir de cette affaire : d'abord tout ce que le ministère a produit, au tribunal, comme accusations à l'encontre de Diouri (sur ses contact avec les islamistes, les Lybiens, etc.) remontait à plusieurs années. La seule chose nouvelle (et qui n'était d'ailleurs pas évoquée au tribunal!) c'était le livre contre Hassan II qui devrait paraître à la rentrée. C'est donc bien le livre qui paraît être la cause de l'expulsion, le reste n'étant que prétexte.

D'autre part, et quelles que soient ses motivations, pour une fois un tribunal a bien annulé pour *"excès de pouvoir"* un arrêté d'expulsion gouvernemental. C'est donc tout de même, dans cette affaire, que le gouvernement (et en particulier Mitterrand qui avait approuvé l'expulsion) étaient parfaitement hors la loi.

A.V.

Crédit Lyonnais

LES LIONS SONT LÂCHÉS

■ Le Crédit Lyonnais s'est mis à l'heure de Hollywood. Depuis quelque temps se déroule un véritable feuilleton dont les premiers rôles sont tenus par la banque, MGM et Parretti.

Résumé des épisodes précédents : le CLBN (la filiale néerlandaise du CL) a prêté beaucoup d'argent au financier italien Parretti, pour l'aider à racheter MGM (ex-Metro Goldwyn Mayer), la firme cinématographique au lion rugissant. Les montants des crédits classiques s'élèvent à 888 millions de dollars, auxquels s'ajoutent 299 millions de dollars de prêts sur factures.

Ensuite la banque a lâché Parretti, et l'a contraint à quitter la direction de MGM. Parretti contre-attaque : il réclame à la banque 1 milliard de dollars devant la justice américaine.

Le PDG du CL, Haberer, qui semble d'habitude plutôt friand que la presse parle de lui, se serait bien passé de ce scénario.

Dans un communiqué paru dans les quotidiens le 12 juillet, il met tout sur le dos de la filiale néerlandaise (dont le président se retrouve muté en Asie du Sud-Est) et du directeur de la zone Europe du CL (lequel a été mis à la retraite).

Il semble pourtant surprenant, vu les montants en jeu, qu'un tel dossier ait pu être traité dans l'ombre, à l'insu de la présidence du CL. Mais c'est bien connu, le cinéma a besoin d'obscurité !

Dans le personnel, certains disent : "*C'est notre participation de l'an prochain qui va en prendre un coup*". Ils mettent précisément le doigt sur le piège de ce genre de prime, qui n'est pas garantie d'une année sur l'autre, et dont le montant dépend des résultats que la banque décide d'avouer.

D'autres employés, surtout en agences, remarquent que la hiérarchie leur fait volontiers la leçon quand ils accordent un crédit à un "petit" client qui a du mal à rembourser. Et cela, alors que ces sommes sont ridicules comparées aux montants que risque le haut état-major.

Alors, à quand le prochain rebondissement ?

Selon la formule consacrée : à suivre !

Correspondant LO

(AFP)

LE TOUR EN FOLIE

Curieux tour de France, cette année ! Pour la première fois un Ouzbek soviétique s'est installé à la seconde place et pour la première fois un Brésilien a gagné une étape.

Mais la grande surprise a été ce virus très sélectif qui a frappé, selon la version officielle, les coureurs de l'équipe hollandaise, les obligeant à abandonner, les uns après les autres.

Seulement, le coup du virus ne prend pas et les médias suspectent, derrière le tour officiel un tour de cochon : par exemple un dopage de toute l'équipe qui, prise sur le fait, aurait accepté de se retirer pour "cause de maladie" afin d'éviter le scandale. Tout est possible et le tour a déjà connu d'autres scandales de dopage.

En tout cas, on peut constater que, bien qu'il y ait peu de Français parmi les premiers et sans qu'on puisse incriminer le moindre virus, ce n'est pas cela qui diminue l'intérêt de cette épeuve pleine de rebondissements.

Avec un Américain, un Ouzbek, un Brésilien, des virus, et quelques autres, c'est passionnant !

LUTTE OUVRIÈRE

(Union Communiste Internationaliste)

LUTTE OUVRIÈRE regroupe des militants pour qui le socialisme n'a ni le visage de Mitterrand, ni celui des actuels dirigeants de l'Union Soviétique.

Les travailleurs sont seuls capables de remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine, car communisme et socialisme sont le seul avenir possible pour l'humanité menacée par les guerres, les crises, l'épuisement des matières premières et la pollution dus à l'anarchie et à l'égoïsme de la société actuelle.

Les travailleurs devront détruire l'appareil d'Etat de la bourgeoisie, c'est-à-dire son gouvernement mais aussi son Parlement, ses tribunaux, sa police, son armée et exercer eux-mêmes, directement, le pouvoir, car le bulletin de vote ne peut pas changer la vie.

Les travailleurs n'ont pas de patrie et ils savent qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut pas être un peuple libre.

C'est pourquoi les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, c'est-à-dire communistes et socialistes révolutionnaires et internationalistes.

Adresser toute correspondance à :
LUTTE OUVRIÈRE
B.P. 233
75865 PARIS CEDEX 18
FRANCE

La Société d'Editions de Lutte Ouvrière – B.P. 233, 75865 PARIS CEDEX 18 – est une S.A.R.L. au capital de 20 000 F, durée cinquante ans à partir du 1er janvier 1970.
Gérant : Michel Rodinson.
Associés : René Marmaros, Isaac Szmulewicz, José Chatroussat.
Directeur de publication et responsable de la rédaction : Michel Rodinson.
Tirage : 17 000 exemplaires.
Composition : Point-Virgule Photocomposition - Paris.
Impression : Roto de Paris, La Plaine Saint-Denis (Seine-Saint-Denis).
Commission paritaire des publications n° 64 995.

ABONNEMENTS

– **Lutte Ouvrière -** hebdomadaire :
France : 6 mois : 130 F - 1 an : 250 F.
Autres pays, voie ordinaire : 6 mois : 170 F - 1 an : 320 F.
– **Lutte de Classe -** mensuel trilingue en français, anglais et espagnol édité par l'Union Communiste Internationaliste :
France, 1 an : 80 F. – Autres pays, voie ordinaire, 1 an : 95 F.
Pour envois par avion ou sous pli fermé, tarifs sur demande.

BULLETIN D'ABONNEMENT

NOM : .....
PRENOM : .....
ADRESSE : .....
CODE POSTAL et VILLE : .....
COMPLEMENT D'ADRESSE : .....
Je m'abonne à : **LUTTE OUVRIÈRE - LUTTE DE CLASSE,** pour une durée de : .....
(rayer la mention inutile).
Ci-joint la somme de : .....
Règlement : • par chèque bancaire ou postal à l'ordre de MICHEL RODINSON,
• par virement postal à MICHEL RODINSON - CCP 6 851 10 R - PARIS.

Immigration

Mitterrand, Cresson MEME MAUVAISE FOI

(AFP)

Lors de son entretien télévisé, ce 14 juillet, Mitterand a donc confirmé les propos que Cresson avait tenus une semaine plus tôt : le gouvernement veut tout mettre en œuvre pour mettre fin à l'immigration clandestine.

Oh, il l'a fait à sa manière, doucereuse et hypocrite. Cresson avait parlé de "charters", parce qu'il fallait persuader le bon peuple qu'elle est aussi dure que Pasqua ou même Le Pen.

Mitterrand, lui, a rappelé en même temps qu'il était en faveur du droit de vote, aux élections locales, pour les immigrés. Pour rappeler aussitôt que ce droit ne sera pas accordé... car, paraît-il, la majorité des Français n'est pas pour. Alors, la mort dans l'âme bien sûr, il y renonce. Car s'il se moquait pas mal de ce que pensait la majorité des Français pour augmenter les cotisations de la Sécu ou engager la guerre dans le Golfe, par contre quand il s'agit des droits des immigrés, là il s'incline.

En tout cas, haro sur les immigrés clandestins! Ce seraient eux les responsables de tous les maux, et en premier lieu du chômage.

C'est absurde. Il y a quelques centaines de milliers de clandestins. Ils ne peuvent être responsables de 3 millions de chômeurs. Et encore moins les 80 000 demandeurs d'asile politique que l'on menace de renvoyer dans leur pays où beaucoup risquent les persécutions et certains même la mise à mort.

D'ailleurs les clandestins, quand ils trouvent un travail, dans la confection, la restauration, l'agriculture ou le bâtiment, c'est dans de telles conditions et tellement sous-payé que, à juste titre, les chômeurs n'en veulent pas. Ah, Le Pen a bonne mine avec sa "préférence nationale" ! Mais il s'en moque. Ce qui l'intéresse ce n'est pas de résorber le chômage, c'est de récupérer les votes des gogos piégés par leurs propres préjugés xénophobes.

La direction du Parti Communiste, qui ne veut pas être en reste avec tous les politiciens qui voudraient nous persuader que le problème c'est l'immigration, demande l'arrêt total de celle-ci. Mais ça fait 15 ans qu'elle est officiellement arrêtée ! Si elle continue quand même c'est d'abord à cause des conditions de vie misérables dans le Tiers Monde qui poussent des gens à s'en échapper à tout prix. Mais c'est aussi parce que ça arrange, ici, bien des patrons d'employer des immigrés, clandestins ou non. Les hommes politiques, Pasqua en tête, qui réclament des "quotas" ne font que reconnaître ce besoin.

Tous ceux, de Le Pen à Mitterrand, en passant par Chirac et Marchais, qui voudraient nous persuader que le problème c'est l'immigration, ne font que jouer avec les préjugés d'une partie d'entre nous. Et masquer les vrais problèmes.

Le problème du chômage dont la cause est une crise internationale de leur système, pas l'immigration.

Le problème des salaires dont le pouvoir d'achat a baissé à cause de la rapacité des patrons, pas de celle des immigrés.

Le problème du logement qui est dû au fait que les propriétaires - pas les immigrés - préfèrent construire au centre des villes des bureaux ou des appartements de luxe, même s'ilsrestent vides une partie du temps.

Les flics pourront être multipliés aux frontières, les avions pour le Mali ou le Pakistan se remplir d'expulsés, nos salaires ne seront pas meilleurs, il n'y aura même pas un chômeur de moins, pas même une cité de banlieue en meilleur état.

Car pour cela ce n'est pas aux clandestins qu'il faut s'en prendre, mais aux patrons, aux riches, aux capitalistes, français ou étrangers, à leur rapacité, au fric qu'ils ont amassé sur le dos des travailleurs, français et immigrés.

Oui, nous changerons notre sort, dans le long terme en changeant la société, et dans l'immédiat en combattant pas à pas l'exploitation. Et dans cette guerre que nous mènent les patrons, nous avons besoin de toutes nos forces, travailleurs français et immigrés unis.

Editorial des bulletins d'entreprise Lutte Ouvrière du 15 juillet

Plan sur l'immigration :

pour quelques voix de plus...

Le plan sur l'immigration, adopté par le conseil des ministres du mercredi 10 juillet, n'est qu'une adjonction de mesures répressives destinées à flatter tous ceux que démangent les sentiments xénophobes. Ces mesures : délivrance plus strictes des visas, renforcement des conditions de délivrance des certificats d'hébergement... n'arrêteront d'ailleurs en rien l'immigration clandestine.

Mais, pour faire bonne mesure, d'autres ont été enrobées d'un voile quelque peu hypocrite qui ne cache pas leur caractère tout aussi répressif. Dorénavant, on fera des expulsions humanitaires en veillant à la réinsertion des expulsés (!)

Et puis, concernant la lutte contre les négriers, ces patrons qui exploitent des travailleurs clandestins, Edith Cresson promet un projet de loi prévoyant l'expulsion des patrons s'ils sont étrangers et la confiscation de leurs biens s'ils sont français, avec des peines de prison à l'appui.

Alors, verra-t-on le gouvernement mettre sous les verrous des patrons qui, tel Bouygues font appel à des centaines de travailleurs clandestins embauchés par des sociétés écran, comme cela avait été le cas pour toute une filière de recrutement de travailleurs clandestins portugais lors des travaux pour le chantier du TGV Atlantique ? Chiche !

Bernard VANNES

Geerraerts/News/Gamma

Il n'y a pas que les "charters" : clandestins zaïrois embarqués dans un cargo.

Réduction du service militaire à petite vitesse

Le conseil des ministres vient d'adopter un projet de loi, réduisant le service militaire à 10 mois. Les bénéficiaires seraient les jeunes incorporés à partir du mois d'octobre... à condition que le projet soit adopté par le Parlement à la session d'automne.

Car ce n'est pas la première fois que les socialistes au gouvernement parlent de réduire la durée du service pour ensuite ne pas y toucher. Déjà en 1981, lors de l'élection présidentielle, le candidat, François Mitterrand, avançait parmi ses "110 propositions", celle de la réduction du service à six mois. Depuis, il s'est employé à faire oublier ce projet qui, s'il avait déplu aux militaires, permettait alors d'attirer les voix de la jeunesse incorporable !

A raison de deux mois de réduction tous les dix ans, il faudra donc attendre encore vingt ans pour voir la couleur du service à six mois !

R.C.

QUAND BUSH JOUE LES "REPART EN GUERRE"

(AFP)

Voilà que l'on reparle à nouveau d'intervention militaire contre l'Irak, accusé de ne pas respecter les accords de cessez-le-feu, ou plus précisément de ne pas "coopérer" franchement avec la commission d'experts envoyés par l'ONU pour vérifier ses installations nucléaires et le démantèlement de tout ce qui pourrait, dans ce domaine, être utilisé à des fins militaires.

Il y a cinq mois, l'Irak, vaincu, avait dû accepter un accord de cessez-le-feu draconien. L'ONU, engagée moralement dans cette opération depuis le début, est aujourd'hui chargée de faire respecter tous les points de cet accord, qui visait à réduire considérablement la puissance militaire de l'Irak et à anéantir toute possibilité pour ce pays de se doter de la bombe atomique. Cela n'avait plus grand-chose à voir avec la *"libération"* du Koweït, mais cela visait à imposer un nouvel équilibre stratégique au Moyen-Orient.

Or l'ONU se plaint de la mauvaise volonté de l'Irak à livrer des informations précises sur ses installations nucléaires et Bush, depuis quelque temps, hausse le ton, joue les "repart-en-guerre" et essaie d'entraîner les autres chefs d'Etat occidentaux, alliés de la récente guerre, dans ce nouveau bras de fer.

Il faut croire qu'il y réussit assez bien, puisqu'il a déjà obtenu l'accord de Major, digne successeur de Thatcher, et celui de Mitterrand, modulé il est vrai sur un registre plus suave.

Mitterrand a en effet justifié la possibilité d'une attaque contre l'Irak *"si elle devait prévenir une nouvelle persécution contre les populations kurdes ou stopper Saddam Hussein dans son obtention d'arme nucléaire"*. Cette profession de foi, à relent humaniste, est un monument d'hypocrisie ! Car, chacun s'en souvient, il y avait sur place plus de 600 000 soldats américains et "alliés" (dont bien sûr des troupes françaises) quand l'armée et l'aviation de Saddam Hussein ont massacré les combattants et la population kurdes et chiites soulevés contre Bagdad. Les soldats *"de l'ordre international"* sont restés l'arme au pied, pendant que se perpétrait le massacre. Ils ne sont intervenus qu'un mois après, quand l'exode des populations kurdes vers la Turquie commençait à poser à ce pays, ami des USA, des problèmes insolubles.

Et le comble, c'est que le souci d'intervenir pour aider les Kurdes était formulé par Mitterrand le jour même où les quelques unités américaines et françaises cantonnées depuis lors dans un petit territoire neutralisé du Kurdistan, quittaient précisément la zone en question et repassaient de l'autre côté de la frontière en Turquie !

Il y a sans doute plus de rodomontades que de menace réelle dans l'attitude de Bush et des anciens de la coalition. L'aventure guerrière des GI en Irak a fort bien réussi, politiquement, à Bush qui a crevé les plafonds dans les sondages et effacé paraît-il, dans le peuple américain, le complexe du Vietnam. Mais les choses se répètent rarement de la même façon. La gigantesque mobilisation de l'été dernier, avec des coups de bluff, son énorme déploiement de forces et la montée en puissance des tensions, savamment dosées, mesurées, testées, pour déboucher sur une guerre éclair où l'écrasante supériorité du camp occidental a permis une victoire "à l'économie" pour les USA, ne peut pas se renouveler sur un simple claquement de doigts. Bush le sait sans doute très bien, et Mitterrand aussi, mais ils veulent encore tirer parti de la popularité et de l'état de grâce politique que leur avait conquis, un temps, leur jusqu'auboutisme guerrier. Elections et calculs politiques obligent.

Mais les déclarations présentes ne feront oublier ni les centaines de milliers d'Irakiens, civils et militaires, tués dans cette guerre de l'ordre impérialiste, ni les tueries perpétrées contre les populations kurdes et chiites par Saddam Hussein, ni la misère actuelle du peuple irakien, qui demeure le grand vaincu de cette guerre subie.

Et si Saddam Hussein porte une grande part de responsabilité dans cette affaire où il a sacrifié son peuple à ses ambitions et à son pouvoir, Mitterrand, Bush et les autres tenants de l'ordre et de l'injustice mondiaux ont tous ce sang sur les mains.

Colette BERNARD

Turquie

LE GOUVERNEM ASSASSINE SOU COMPLICE DES

Que vont devenir les Kurdes d'Irak dès lors que les troupes occidentales quitteront le pays ? Cette interrogation a été reprise par tous les grands moyens d'information, en particulier le jour où les derniers soldats de la coalition ont regagné leurs bases en Turquie. Et peut-être, s'il fallait justifier une nouvelle intervention militaire, nous expliquera-t-on que le droit des Kurdes nécessite une fois de plus le recours aux armes. Mais ce ne serait qu'un prétexte et rien d'autre !

Car enfin, si le sort du peuple kurde préoccupait réellement les vainqueurs de la guerre du Golfe, ils auraient eu et auraient encore mille fois l'occasion de le montrer. Et d'abord en Turquie même, là où sont aujourd'hui stationnés des milliers de soldats occidentaux.

En Turquie, justement où les Kurdes sont 7% de la population, la répression à leur encontre ne connaît pas de trêve. Certes, durant les derniers jours de la guerre, le gouvernement central avait bien fait quelques petits gestes symboliques, reconnaissant par exemple aux Kurdes le droit de parler leur langue. C'était là une façon d'apparaître comme plus libéral qu'un Saddam Hussein. Mais depuis, plus rien, et ce sont aujourd'hui la police et l'armée qui, à leur façon, entendent régler le problème posé par l'existence de cette minorité nationale.

Au cours des six dernières semaines, plus de cent personnes ont trouvé la mort dans des affrontements avec l'armée. Samedi 13 juillet, plusieurs milliers de Kurdes, ont manifesté dans plusieurs

Algérie

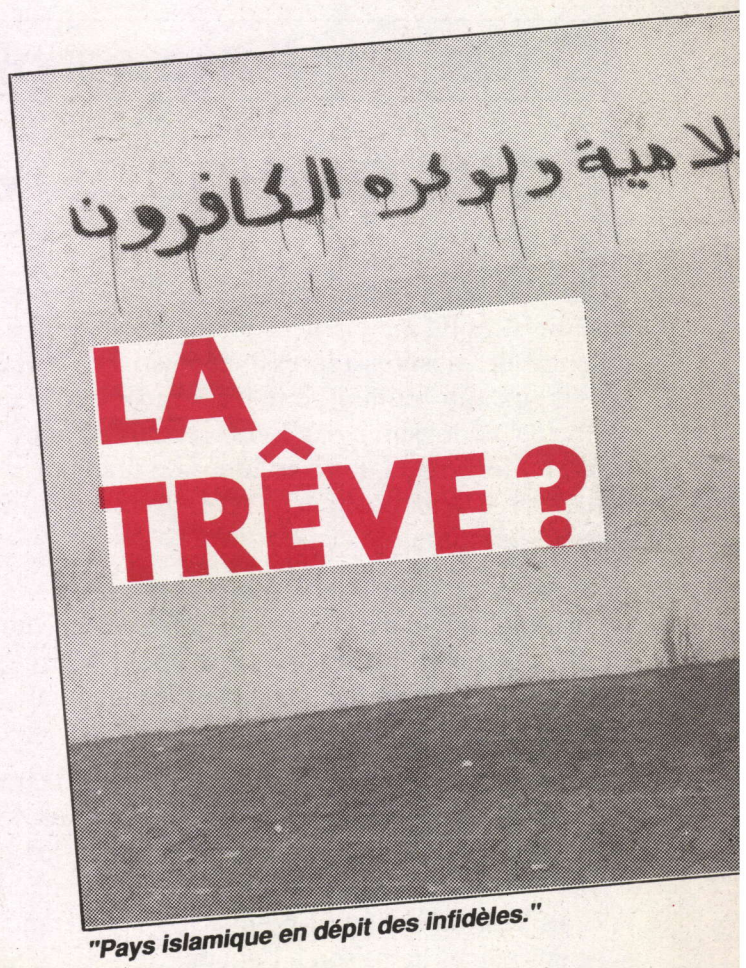

"Pays islamique en dépit des infidèles."

IENT
S LE REGARD
OCCIDENTAUX

villes d'Anatolie contre les exactions des forces de l'ordre, en particulier contre l'assassinat du président du Parti populaire du travail et contre la mort deux jours plus tard, sous les balles de la police, d'une dizaine de personnes qui assistaient à ses obsèques.

Dans sa volonté d'empêcher toute opposition, qu'elle soit nationale ou politique, le gouvernement d'Ankara s'en est pris aussi aux militants de l'organisation Dev-Sol. Là encore, la police n'y a pas été de main-morte puisque douze militants de Dev-Sol ont été tués, sans autre forme de procès.

Alors, les occidentaux en ont du culot, lorsque stationnant sur les lieux même de ces crimes - dont ils se rendent complices - ils disent vouloir se porter à la moindre alerte aux secours des Kurdes d'Irak... Les yeux rivés sur l'autre bord de la frontière, ils feignent ainsi ne pas voir les assassinats qui se commettent en Turquie même.

Il faut dire que le gouvernement turc est l'allié des occidentaux, et cela fait toute la différence.

Georges LATTIER

Combattant kurde nationaliste tué en Turquie.

Irak
UNE GUERRE QUI N'A PAS FINI DE TUER

A l'occasion du 14 juillet, les troupes françaises qui ont participé à la guerre du Golfe ont défilé avec tous les flonflons déployés dans les rues parisiennes.

On a entendu et réentendu les évocations de la «guerre propre», qu'aurait été la «Tempête du désert», tout à la louange des dirigeants des grandes puissances et des «marchands de canons» sophistiqués qui massacrèrent des peuples «sans douleur».

Car c'est bien pourtant de massacres qu'il s'est agi dans ces quelques semaines où les journalistes nous apparaissaient à la télé, flanqués bien souvent d'un militaire, pour nous abreuver de mensonges.

Et l'on n'en finirait pas d'énumérer ce que ce conflit eut, et aura encore, comme conséquences catastrophiques pour les populations.

Les témoignages se succèdent qui montrent la situation dans laquelle se trouve la population irakienne, qui souffre de malnutrition et manque cruellement de médicaments.

Les responsables de la situation actuelle de l'Irak, ce n'est pas tant Saddam Hussein, comme l'affirme sans relâche la presse occidentale, que la guerre et l'embargo.

Au niveau des ressources alimentaires, par exemple, l'Irak dépendait pour 70% des importations, ce qui représentait environ 4 milliards de dollars de vivres chaque année avant la guerre. Aujourd'hui, l'embargo a des conséquences incalculables, aggravées encore par l'effondrement du potentiel économique du pays. Les restrictions alimentaires portent sur l'ensemble des aliments de base. L'ensemble de la population (et pas seulement vieillards et enfants) souffre de sous-alimentation. «*Cette sous-alimentation va avoir un retentissement sévère sur la santé, avec une baisse de la résistance aux infections. Les médecins sont clairs, les maladies vont être plus fréquentes, plus graves, plus mortelles*» affirme un professeur membre de la commission Vérité sur la guerre du Golfe et qui a séjourné en Irak du 19 au 26 mai dernier.

Par ailleurs les bombardements n'ont pas épargné les structures médicales. Trente-deux hôpitaux, quinze centres de santé ont été ainsi sérieusement endommagés. Les aides médicales actuelles à l'Irak atteignent tout juste 50 millions de dollars alors que ce pays importait annuellement, avant la guerre, près de 500 millions de dollars de médicaments et de matériel médical.

De nombreuses stations d'épuration d'eau ont également été détruites par les bombardements. La population est contrainte d'aller chercher de l'eau dans les rivières, voire dans les puisards d'eaux usées, ce qui la met à la merci d'épidémies de dysenterie, de choléra, de typhoïde. Qu'est-ce d'autre qu'une forme odieuse de guerre bactériologique qui ne dit pas son nom ?

Selon des médecins d'organisations non gouvernementales, une forte recrudescence des épidémies sévissant déjà dans certaines régions est à redouter à la faveur de l'été. Ils craignent également la multiplication des cas de rougeole, par exemple, qui devient une maladie mortelle chez les enfants victimes de la sous-alimentation.

C'est dire combien les bombardements intensifs qui ont pilonné pendant des semaines l'Irak, et combien les pressions économiques et politiques des grandes puissances continuent encore aujourd'hui à être meurtriers.

René CYRILLE

Comme chaque année, le 14 juillet, nos sous ont défilé sous forme de chars et autres matériels sur les Champs-Elysées. Si les Irakiens avaient pu faire parader ce qui leur reste d'armements, on aurait certainement vu à peu près la même chose, livré par la France, et là aussi payé avec notre argent. Quand on regarde nos feuilles de paie, on ne se rend pas compte qu'on est si riches.

Le gouvernement algérien vient donc de mettre un terme au couvre-feu en vigueur depuis un mois et demi dans le pays.

Cette mesure, qui a été précédée d'un retrait des chars d'Alger, va dans le sens d'un retour à la normale précautionneux de la part des autorités qui n'ont pas été jusqu'à lever l'état de siège. C'est que le calme qui semble revenu dans les zones chaudes du pays est précaire. Vendredi dernier, des affrontements entre forces de l'ordre et islamistes ont fait un mort et plusieurs blessés dans les rues d'Alger aux abords d'une des mosquées de la capitale. La situation reste visiblement tendue : les incidents limités sont fréquents, des dérapages sont possibles à chaque instant.

Il apparaît maintenant bien sûr que le gouvernement algérien et l'armée ont réussi à marquer des points contre le FIS (le Front Islamique du Salut) en procédant à l'arrestation de toute une partie de sa direction, dont ses deux chefs de file, Abassi Madani et Ali Benhadj, le 30 juin dernier, puis en arrêtant en quelques jours des centaines de cadres et de militants et en s'emparant des archives du mouvement dans différents locaux.

Par ailleurs, les dirigeants du FIS laissés en liberté et reçus officiellement mercredi 3 juillet par le gouvernement algérien, tout en réclamant la libération des emprisonnés, prêchent, c'est vrai, la modération et la patience à leurs troupes et se seraient engagés à respecter la légalité.

Comme il est vrai aussi que le vendredi 5 juillet la fête de l'Indépendance s'est déroulée dans le calme, malgré les appréhensions du gouvernement qui avait fait boucler le quartier de Bab-el-Oued où Madani et Benhadj viennent prêcher habituellement, de crainte que ce premier jour de grande prière depuis l'arrestation des deux dirigeants du FIS soit l'occasion de réactions violentes des partisans du mouvement.

Les militaires se sentent donc manifestement de plus en plus sûrs d'eux. Dimanche 7 juillet par exemple, ils ont arrêté Mohammed Saïd, qui se disait porte-parole du FIS, au beau milieu de la conférence de presse qu'il avait organisée au cœur d'un quartier d'Alger considéré comme le fief du FIS, devant des centaines de sympathisants, sans provoquer aucune réaction.

Mais chacun sait bien que si l'intervention du FIS n'a pas déclenché l'explosion de colère que certains redoutaient, rien n'est réglé pour autant. Ni les problèmes politiques, ni les problèmes économiques et sociaux qui alimentent dans la population un mécontentement vis-à-vis du pouvoir.

Dominique CHABLIS

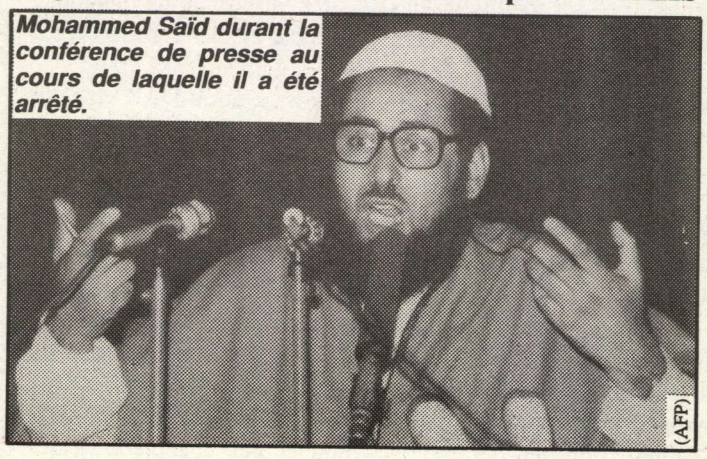

Mohammed Saïd durant la conférence de presse au cours de laquelle il a été arrêté.

Logement

DE NOUVEAUX SANS-ABRI AU CŒUR DE PARIS

Une quarantaine de familles campent, quai de la Gare, dans le 13e arrondissement de Paris, parce qu'elles n'ont pas de quoi payer un loyer et parce qu'elles ont été expulsées du foyer, de l'hôtel meublé ou de l'immeuble insalubre dans lequel elles vivaient.

Bassignac / Gamma

Après l'expulsion manu militari de son logement HLM d'une famille de Ris-Orangis, le 4 juillet dernier, et celle de familles immigrées habitant dans le centre de Paris, 150 personnes, victimes d'expulsion, sont donc installées depuis le 13 juillet sur un terrain vague du 13e arrondissement sous des toiles de tentes prêtées par l'association Emmaüs. Ce qui ne plaît d'ailleurs pas du tout à Chirac qui réclame à grands cris l'intervention de la justice et de la police pour balayer ce camp de réfugiés, *"inacceptable pour l'ordre public"* comme l'a déclaré son responsable du logement social, Jean Tibéri, au micro d'*Europe 1* !

L'an dernier, à cette même période de l'année, à peu près dans les mêmes conditions, des familles s'étaient installées devant la mairie du XIXe, et, au bout de 4 à 5 mois, avaient toutes obtenu un logement en banlieue. D'autres, encore avant, avaient campé durant plusieurs mois, place de la Réunion, avant d'être relogées.

Cette année, avec l'appui de l'association DAL (Droit au logement) et diverses personnalités, les familles expulsées ont choisi un lieu qui est tout un symbole : ce qui reste du terrain libéré pour la construction de la TGB (Très Grande Bibliothèque). Il est prévu que, sur cette zone qui appartient à la ville de Paris, un organisme public (la SEMAPA) construise des bureaux et des logements de standing. De l'autre côté de la Seine, il y a le nouveau ministère des Finances (celui qui a coûté plus de trois fois le prix prévu), ainsi que le nouveau Bercy. Là aussi, se trouve un immense chantier immobilier avec seulement 1 200 logements mais dont très peu seront à "loyer modéré". De toute façon, les appartements réservés pour les sociétés HLM de la ville de Paris sont peu nombreux et d'autant moins accessibles que les organismes "sociaux" les réservent à des locataires disposant de garanties financières bien supérieures à celles d'un smicard.

L'association DAL rappelle qu'il y a 60 000 mal-logés à Paris mais qu'il y aurait 117 000 logements vides. C'est pourquoi elle demande avec l'appui des familles expulsées l'application de la loi sur les réquisitions de logements. Effectivement une ordonnance de 1945 autorise le préfet avec l'accord du maire à réquisitionner les logements vides pour y loger les familles victimes d'expulsions.

Pour expulser on se sert des lois contre les pauvres, mais jamais - ou très exceptionnellement - pour réquisitionner les appartements des riches !

Il y a quelques mois le gouvernement a soi-disant décidé de prendre des mesures pour favoriser le logement des plus démunis. En fait, les expulsions se sont poursuivies. Quant à l'aide au logement social, c'est une peau de chagrin puisque, par exemple, les fonds en provenance du patronat pour contribuer au logement des salariés, fonds dits du 1% (de la masse salariale), ont été amputés allègrement par l'Etat et sont passés à 0,45%. En cette fin du 20e siècle, le logement reste un scandale permanent : le droit élémentaire à avoir un toit au-dessus de sa tête et de celle de sa famille est en passe de devenir un privilège, surtout dans certaines grandes villes.

Pour l'instant les expulsés n'ont eu aucune réponse à leur demande de relogement et ils ont eu droit, dès samedi soir, à l'intimidation de plusieurs dizaines de vigiles avec des chiens qui sont aussi chargés de surveiller le chantier de la Très Grande Bibliothèque.

Harkis

LES LIMITES DE LA LUTTE "COMMUNAUTAIRE"

La *«première série de mesures d'application immédiate»* annoncée par le gouvernement le vendredi 12 juillet n'a pas apaisé l'inquiétude des fils de harkis et de leurs familles. Les manifestations ont continué à Paris et en province dès le 13 juillet.

«L'effort spécifique» dont parle le gouvernement n'a pas trompé, en particulier les jeunes qui se sont mobilisés depuis un mois. Tout d'abord dans les cinq séries de mesures annoncées par le gouvernement d'Edith Cresson, il y a celle concernant la *«reconnaissance et la promotion de la communauté»*. L'Etat français leur accordera une petite place dans les manuels scolaires ou des *«salles dans le mémorial des rapatriés qui va être érigé au fort Saint-Jean à Marseille»*. Cela ne coûte pas cher, tout comme les quatre séries de mesures concrètes d'ailleurs.

Ce ne sont pas *«80 éducateurs du contingent»*, *«9,4 millions de francs consacrés à l'aide spécifique à la création d'entreprise»*, ou encore *«4,5 millions de francs pour le surendettement de ceux qui avaient acquis un logement»* qui changeront le sort des 450.000 personnes appartenant à cette communauté.

Pendant trente ans l'Etat français n'a pas intégré socialement les harkis. Maintenant leurs enfants ne veulent pas se résigner à n'être que des chômeurs et plus généralement à faire partie des plus pauvres de ce pays.

Seulement, les chômeurs et les pauvres existent, et pas seulement chez les harkis. Et ce que peut craindre le gouvernement, c'est que leur lutte déborde le cadre d'un corporatisme communautaire dans lequel elle se situe pour l'instant, et pose les problèmes qui sont ceux de tous les chômeurs, de tous les démunis. C'est d'ailleurs pour cela qu'il feint de vouloir résoudre le problème des harkis de façon spécifique, en essayant de leur faire croire qu'il peut quelque chose pour eux, tout spécialement pour eux, rien que pour eux. Et l'on voit ce que cela donne : même pas une aumône.

La communauté des harkis, et en particulier les plus jeunes d'entre eux restera-t-elle dupe de la démagogie qu'on lui sert sur sa «reconnaissance» en tant que communauté ? En tout cas, ce serait en posant les problèmes des pauvres, sur le droit au travail, le droit au logement, le droit de vivre décemment qu'ils pourront inquiéter le gouvernement et donc se faire ainsi réellement craindre de lui.

Samuel LATAN

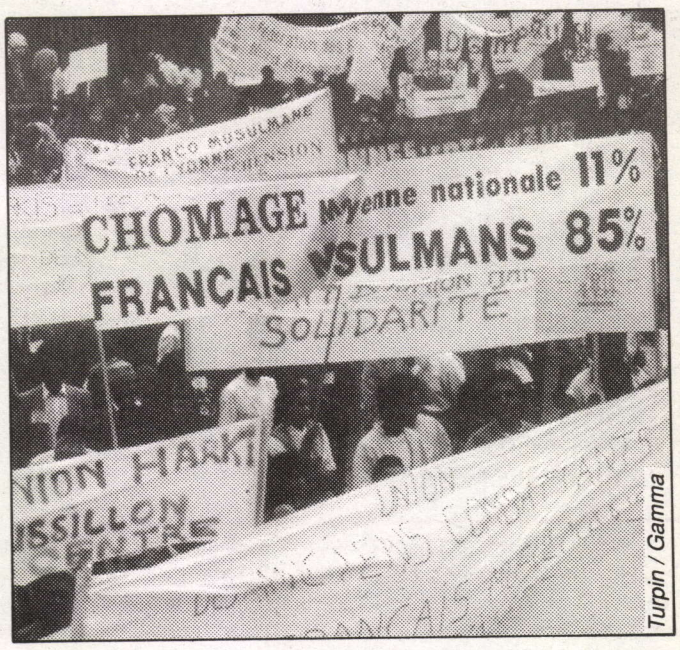

Turpin / Gamma

Courrier

Seule l'augmentation est rapide

Il est question d'une augmentation du prix des timbres qui passeraient de 2,30 à 2,40 ou plus probablement à 2,50 F. Cela dépend encore du ministre de l'Economie.

Pourtant la poste fonctionne de plus en plus mal : un récent sondage montre que près d'un tiers des lettres arrivent en retard. On payera donc plus cher un service qui se dégrade. Mitterrand a bien dit que les impôts n'augmenteraient pas. Mais il n'a pas parlé des timbres.

Médicaments

Un monde fou, fou, fou

Selon une enquête du Centre de documentation en économie de la santé, les prix des médicaments ont «explosé». En moyenne ils seraient passés entre 1980 et 1988 de 17 à 33 F, soit presque le double. Dans le même temps, le taux moyen du remboursement a baissé de 13% en huit ans.

Les usagers paient bravement et on les accuse en plus de surconsommation ! Se soigner, est-ce donc un crime ?

Delachaux - Gennevilliers (92)

LA DIRECTION MUTILE POUR SES PROFITS

■ Un accident grave s'est produit jeudi dernier dans cette usine aux conditions de travail désastreuses.

Un travailleur embauché pour un contrat à durée déterminée de 2 mois dans le secteur des Métaux a eu le bras broyé alors qu'il procédait au nettoyage de la vis élévatrice d'un malaxeur-broyeur.

Les pompiers, le Samu sont intervenus pendant près de 3 heures pour le dégager et le transporter en réanimation à l'hôpital. A l'heure qu'il est, ses jours sont encore en danger.

Dans cet accident, une fois de plus, tout accable la direction.

Il a eu lieu au moment du repas alors que ce travailleur, depuis peu dans l'entreprise, était seul sur une machine qui n'était pas équipée de carter de protection en partie haute et que, pour la nettoyer, il devait la faire fonctionner. Le coup de poing d'arrêt d'urgence de la machine se situait à l'autre extrémité de celle-ci et heureusement qu'un camarade a pu accourir pour l'arrêter sinon ce travailleur serait mort.

L'inspecteur du Travail a fait mettre les scellés sur la machine en dépit de l'opposition d'un membre de l'encadrement qui ne pensait qu'aux pertes concernant la production.

Dans l'entreprise, qui compte près de 250 personnes à la production, plus de 50 rapports d'accidents du travail ont été établis depuis le mois de janvier et dans un rapport récent au Comité d'Entreprise le médecin du travail déplorait le fait qu'en 1990 il y ait eu 41 accidents contre 26 en 1989, que cette année ait été la plus mauvaise depuis 7 ans, avec ses accidents de plus en plus graves ! Il ajoutait qu'il avait adressé des mises en demeure à Delachaux pour travaux de mise en conformité, non effectués, car il avait l'impression que ses rapports n'étaient pas lus.

Il y a peu, un accident du même type s'était produit dans un autre secteur. Un travailleur avait eu la main happée par une profileuse dénuée de carter de protection, alors qu'il devait la faire fonctionner pour la nettoyer.

A l'occasion de ses visites, l'inspecteur du Travail peut bien dresser des listes impressionnantes de matériel défectueux, de machines non conformes aux règles de sécurité et adresser des mises en demeure à Delachaux. La direction effectue bien quelques bricoles suite aux interventions répétées des membres du Comité Hygiène et Sécurité et de l'inspecteur du Travail. Mais elle fait ses comptes aussi et les amendes qu'elle peut être amenée à verser représentent certainement des sommes minimes par rapport aux dépenses qui seraient nécessaires pour renouveler les pièces de ferrailleur qui tiennent lieu de machines et améliorer les locaux et les conditions de travail.

Pour Delachaux, la vie d'un ouvrier ne vaut pas cher et après quelques semaines de travail dans son usine, un homme peut voir sa vie ainsi brisée.

Correspondant LO

Chantiers de l'Atlantique - Saint-Nazaire

UN "RAJEUNISSEMENT" AU DÉTRIMENT DES JEUNES... ET DES MOINS JEUNES

■ Le mercredi 3 juillet, en débrayant massivement, les ouvriers des Chantiers répondaient à leur façon aux propos du directeur parus dans la presse locale quelques jours auparavant, dans laquelle il déclarait : *«Il est concevable de laisser partir des gens compétents dans le tissu local pour participer au développement».*

Une formule ampoulée et obscure que tout le monde a su traduire clairement : une fois de plus le patron envisage de réduire les effectifs !

En 1988, déjà, la direction avait mis en congé-conversion plusieurs dizaines de travailleurs pour soi-disant incompétence et qu'on retrouve d'ailleurs, comme par hasard, compétents aujourd'hui comme intérimaires dans des entreprises qui font de la sous-traitance aux Chantiers !

Une grève d'un mois à l'époque avait montré ce que les travailleurs pensaient des congés-conversions !

Aujourd'hui, les propos de la direction changent, mais ils restent tout aussi hypocrites. Elle nous montre la porte en invoquant, cette fois, nos compétences... qu'elle nous envoie exercer dans les entreprises sous-traitantes de la région (qui, pour la plupart, se retrouveront, on s'en doute, aux Chantiers).

L'argument de choc utilisé pour justifier ce projet est que la moyenne d'âge est trop élevée aux Chantiers. la direction voudrait voir partir les 37-45 ans pour favoriser l'embauche de jeunes qui coûtent moins cher ; embauche qui de toute façon – si on l'en croit – ne parviendrait pas à compenser, loin s'en faut, le départ des plus anciens.

Mais si la direction tient tant à rajeunir les effectifs, pourquoi n'embauche-t-elle pas les intérimaires et pourquoi ne propose-t-elle pas à des volontaires un départ anticipé en retraite, mais une retraite bien payée... et bien méritée !

En fait, au dernier Comité d'Entreprise du 3 juillet, la direction a annoncé la vraie couleur. Elle veut intensifier la sous-traitance, pourtant déjà importante aujourd'hui, puisque pour un effectif de 4 500 salariés sédentaires, il y a près de 2 500 intérimaires et sous-traitants. Car le recours à ces formes d'emploi est une bonne affaire pour elle. En effet, si les conditions de travail ne sont pas faciles pour les travailleurs des Chantiers, pour les intérimaires et le personnel en sous-traitance, c'est encore pire. Les journées peuvent aller jusqu'à 12 heures, avec des salaires de 36 F de l'heure, 40 F si l'on a de la chance. Quant aux conventions collectives ou au code du travail, tout simplement les patrons des entreprises sous-traitantes s'en moquent, voire ne les connaissent même pas !

Une affichette de la CFDT signalait, en mai, qu'aux Chantiers le nombre d'accidents avait augmenté de 83% par rapport à 1988. Et cela concerne essentiellement les intérimaires et les sous-traitants. Même si ces accidents ne sont pas tous graves, ils montrent que les travailleurs intérimaires et en sous-traitance subissent davantage les effets des mauvaises conditions de travail et de l'insécurité. En 1988, par exemple, il y avait 18 personnes seulement qui travaillaient la nuit. En 1991, il y en a plus de 300 !

Pyramide d'âge équilibrée ou pas, la direction veut réduire les coûts de production, en réduisant les effectifs, c'est tout. Tout le monde l'a compris !

Et le débrayage de mercredi, à l'appel de la CGT et de la CFDT, a montré que les travailleurs ne sont pas dupes.

Deux jours avant le départ en vacances, cela reste un avertissement !

Correspondant LO

Bassignac / Gamma

MOURIR AU TRAVAIL À LA GARE DE LYON (PARIS)

Fin juin, notre collègue El Karen, tractoriste chez Reinier, entreprise qui travaille pour le Sernam, a trouvé la mort en tombant de son tracteur au bout de la voie 19. Il était seul, et on ne sait toujours pas pourquoi il est passé par-dessus son tracteur la tête la première... Ce qui est sûr, c'est que si le tracteur avait été équipé d'un pare-brise l'accident aurait pu être évité.

Tout le monde le sait, les tracteurs sont mal entretenus. Et est-ce normal de faire ce genre de travail à 64 ans et demi ? Notre collègue était à quelques mois de sa retraite !

Les patrons vont encore parler de fatalité.

Tout cela est inadmissible. Car c'est la SNCF tout comme l'entreprise pour qui il travaillait qui sont responsables de l'accident et de la mort de notre collègue.

Extrait du bulletin *Lutte Ouvrière* SNCF - Gare de Lyon.

(LO)

Renault - Cléon (76)

EN GUISE D'AVERTISSEMENT : UN DÉBRAYAGE LARGEMENT SUIVI

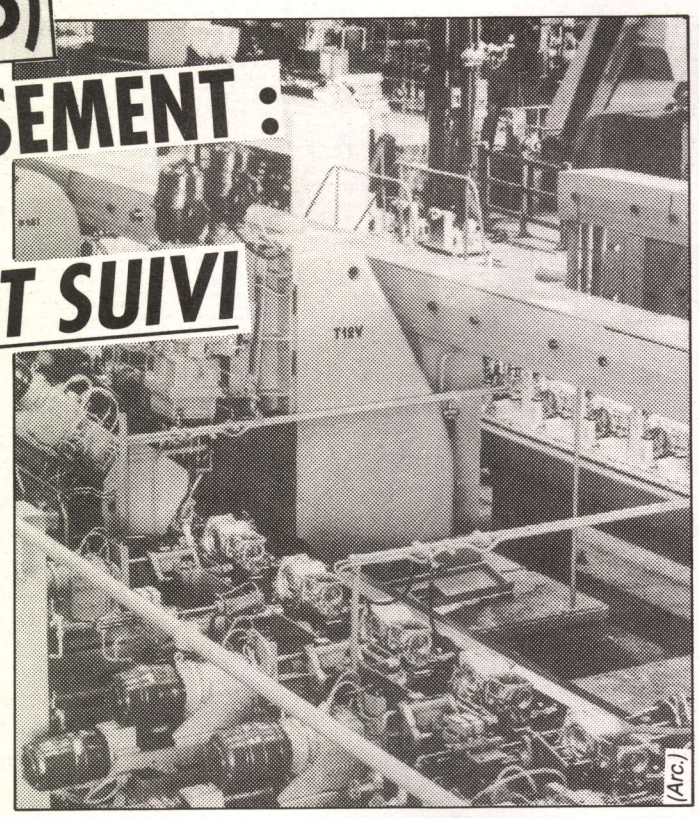

Pour nettoyer les rames du TGV Ouest, la SNCF a recours à des entreprises comme cette TSI qui, depuis le 4 juillet, a décidé de mettre trois ouvriers en *«mise à pied conservatoire»*.

Le prétexte ? Des rames TGV arrivent sur le chantier de Châtillon avec parfois leur bar pas entièrement vidé de tous les croque-monsieur et autres victuailles qui peuvent rester à la fin d'un voyage. Or le 3 juillet, l'équipe de nettoyage de TSI devait justement travailler sur la remorque d'une rame arrivée la veille. Voyant le bar ouvert, le chef de l'équipe signala tout de suite la chose et la police débarqua sans tarder. Tout le monde fut interrogé, les vestiaires fouillés, mais rien ne fut trouvé... sinon – et selon les dires des enquêteurs – sous un siège, un sac contenant quelques bouteilles de bière. Il peut avoir été déposé là par n'importe qui, chacun, enquêteurs compris, sait bien que tout le monde peut monter et descendre des rames sans aucun problème. Bref, rien, moins que rien, ne pouvait être retenu contre les ouvriers de l'équipe de nettoyage.

Cela n'a pas empêché la direction de TSI, avec la complicité active de la SNCF, de suspendre trois travailleurs de l'équipe, soi-disant pour les besoins de l'enquête policière. La direction SNCF ne s'est d'ailleurs pas cachée de vouloir «coincer» les travailleurs, qu'ils soient cheminots, ou employés par une entreprise sous-traitante comme la TSI ou autre. Elle a sorti, le 17 juin dernier, une note de service où elle écrivait que *«toute personne trouvée en possession de matériel ou denrées appartenant (au service de restauration des TGV) s'expose à des poursuites, indépendamment des sanctions qui pourront être prises au niveau de leur entreprise...»*. On peut même trouver en ce moment des membres de la surveillance générale en planque jusque dans les toilettes, à l'affût de voleurs potentiels... et introuvables !

Mais à défaut d'en trouver, voilà qu'aujourd'hui elle saisit le moindre prétexte pour s'en prendre à trois travailleurs. Leur mise à pied conservatoire dure maintenant depuis près de 15 jours, sans qu'il y ait quoi que ce soit à retenir contre eux. Une situation révoltante et des méthodes inadmissibles que les cheminots de Châtillon n'ont pas l'intention de laisser s'installer impunément à l'atelier.

Correspondant LO

EGF - Paris

GIP : GRÈVE INTERROMPUE PROVISOIREMENT

Les agents du GIP de Coustou viennent de faire plus de 4 semaines de grève. Ils ont obtenu 3 postes supplémentaires pour l'exploitation, la modification de leurs locaux de travail, ne plus effectuer de travaux programmés en astreinte et une modification de leur horaire de la prise du travail le matin. La direction n'a pas répondu à toutes leurs revendications. A vrai dire, elle a joué sur les vacances pour la fin de la grève.

Si des problèmes demeurent encore, la volonté du GIP aussi. Et quand on sait qu'il a suffi d'une étincelle pour que la grève parte, tous les espoirs sont permis.

Extrait du bulletin *Lutte Ouvrière* EGF - Paris.

SNCF - Châtillon (92)

Ateliers du matériel TGV

MENACES SUR L'EMPLOI DE 3 OUVRIERS

A l'usine Renault-Cléon, comme dans toutes les usines de la Régie, la direction avait signé avec tous les syndicats, sauf la CGT, un accord dit «d'intéressement» sur les bénéfices. L'an dernier par exemple, nous avions touché 3 versements d'environ 1 500 F, soit 4 500 F pour un ouvrier P1 avec 20 ans d'ancienneté.

Pour l'année 1990, la Régie ayant annoncé un bénéfice de 1,2 milliard de francs au lieu de 8,9 milliards pour 1989, tout le monde s'attendait à l'usine à une perte importante sur les primes d'intéressement. Déjà la direction nous avait attribué 700 F en février au lieu de 1 500 F. Et pour nous verser le reliquat, elle a attendu le début juillet pour en annoncer le montant : soit environ 450 F.

Aussitôt, les réactions ont été nombreuses dans les ateliers car les ouvriers calculaient que la perte sur cette prime se situerait entre 3 000 F et 3 300 F. Du coup, c'était en général le problème des salaires qui était posé auquel s'ajoutaient la CSG, le 0,9% de la Sécu.

Beaucoup de salariés attendaient cet argent pour les congés d'été et réalisaient par la même occasion que, pour la fin de l'année, ça serait les vaches maigres. Le mécontentement était important. Et quand la CGT appela le jeudi 4 juillet à un débrayage d'une heure sur toute l'usine, sur les 3 équipes, plus de 2 000 travailleurs ont débrayé. Des ateliers entiers étaient déserts, on pouvait même noter la présence au débrayage d'agents de maîtrise venus montrer eux aussi leur mécontentement.

C'était la première fois depuis les licenciements de 1987 que nous étions aussi nombreux à faire grève à Cléon. L'usine ne compte plus que 5 700 personnes et la direction envisage toujours, en plus des 250 départs en FNE, de licencier 200 travailleurs d'ici la fin de l'année tout en annonçant l'embauche de 200 intérimaires en septembre.

Malgré la menace des licenciements, les travailleurs de Cléon ont tenu à montrer à la direction qu'ils n'étaient pas prêts à accepter de voir leurs salaires amputés selon son bon vouloir.

Correspondant LO

Snecma - Corbeil (91)

QUAND LE C.E. FAIT DES SALADES

Au tout début du mois de juillet, sur le parking de la Snecma, à Corbeil-Essonne, un salarié du Comité d'entreprise s'est fait fouiller son coffre de voiture par un gardien. A l'intérieur : tout ce que l'on trouve en général dans un coffre, ainsi qu'une salade, deux kilos de carottes et des sacs poubelle. Il n'en fallait pas plus. Salade, carottes et sacs poubelle ne pouvaient qu'avoir été «sortis» de l'usine sans autorisation ! La preuve manifeste du vol était là.

Le directeur du CE tenait son coupable – le salarié, son motif – le vol à la cantine, et la preuve – les denrées. Que le salarié en question ait gardé son ticket d'achat n'avait aucune importance. Menace de licenciement et mise à pied à titre conservatoire lui furent signifiées presqu'aussitôt.

Le 8 juillet, lors de l'entretien préalable avant licenciement, plus d'une cinquantaine d'employés du CE et de l'usine ont manifesté à l'appel de la CGT. Le lendemain, une pétition circulait dans l'usine, exigeant l'abandon pur et simple d'une procédure aussi arbitraire, pétition largement signée par des centaines de travailleurs présents.

Beaucoup de travailleurs sont en vacances, mais cela a tout de même suffi pour que la direction du CE fasse marche arrière. Elle remballait son accusation mensongère. Il n'était plus question de vol, ni de licenciement. Toutefois, le directeur du Comité d'entreprise gardait le culot de reprocher au salarié son insigne maladresse, consistant à utiliser le véhicule du CE à des fins personnelles ! En fait, il était parti à Corbeil pour le compte du CE et en avait profité pour acheter au marché, sur le retour, la salade et les quelques kilos de carottes incriminés ! Et voilà ce qui devrait lui coûter quinze jours non payés de mise à pied...

L'attitude du directeur du CE, soutenu par la CFDT – même si elle se garde bien de l'afficher publiquement – est en elle-même un aveu. Les motifs sont inconsistants. La direction du Comité d'entreprise veut, à tout prix, faire un exemple, même à coup d'accusations plus invraisemblables les unes que les autres. Elle profite pour cela de la période des vacances. Mais nous pouvons aussi décider de lui faire entendre raison.

Correspondant LO

● La Yougoslavie et les peuples qui la composent sont revenus au premier plan de l'actualité – sans qu'il soit toujours simple, de nos jours en France, de s'y retrouver parmi la complication de ces nationalités et de leur enchevêtrement.

Les quelques récits que nous signalons ici peuvent sans doute faciliter un peu la compréhension au moins du lourd passé qui pèse sur les antagonismes actuels, même si le passé ne les explique qu'en partie.

"Le livre de Miloutine" de Danko Popovic

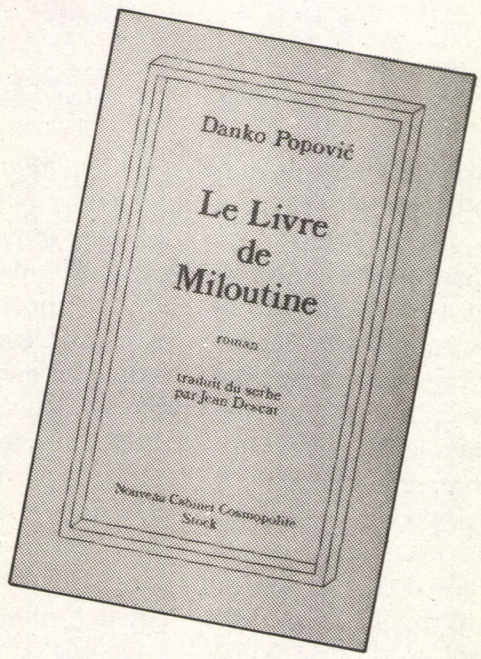

Au moment où commence la chronique, après la Seconde Guerre mondiale, le paysan Miloutine est en prison à Belgrade. Il est vieux, et maintenant qu'il *«voit sa vie entière comme si elle était gravée sur la paume de sa main»,* il se met à parler, à la raconter, avant qu'il ne soit trop tard.

Vie d'un paysan de Serbie au XX[e] siècle, elle est marquée par les guerres. Miloutine en aura traversé quatre : guerres contre les Turcs, puis contre les Bulgares en 1912 et 1913, où ses deux frères sont morts, et puis aussi son père ; guerre contre l'Autriche-Hongrie en 1914, dans laquelle il se trouve embarqué sans le moindre enthousiasme.

Sobrement, il raconte les épreuves qu'il a subies, la terrible retraite à travers les montagnes de l'Albanie en plein hiver, les massacres de populations dont il fut témoin avec ses compagnons, et en même temps il exprime son scepticisme permanent quant à l'utilité de cette guerre, des sacrifices exigés par cette «patrie», et envers l'exaltation de la «grande nation serbe» qu'essaient d'entretenir ceux qui les entraînent, instituteur, intellectuels, officiers. L'auteur, Danko Popovic, met dans la bouche de son simple paysan des propos remplis de fausse naïveté, et en tout cas d'une forte dose d'amertume, en particulier à l'égard de ces officiers qui posent aux *«Serbes glorieux», «baisent la main des pisseuses du beau monde, alors qu'un million deux cent mille Serbes ont servi de pâture aux chats, aux poissons et aux vers, je me demande bien pourquoi».*

Avec la Deuxième Guerre mondiale, Miloutine, sa femme Jivana et leur fils connaîtront encore bien d'autres horreurs. Ils entendent les récits que font les réfugiés des atrocités et des vengeances vécues par les Serbes en Croatie, Kosovo ou Macédoine. Ils assistent aux règlements de comptes et aux massacres entre bandes armées *(«Ils ont le même calot, mais les uns portent une couronne et les autres une étoile»),* dirigés par des chefs de guerre improvisés – hier, l'un était pope, un autre boucher – qui veulent chacun imposer leur pouvoir.

La coupe des malheurs n'est pourtant pas encore pleine en 1944 pour Miloutine. Son fils est sacrifié à son tour, dans les derniers temps de la guerre. Quant à lui, il se retrouve bientôt en prison comme «koulak» (il a fini par posséder 12 hectares de terre arable), sans qu'il comprenne grand-chose aux humiliations qui lui tombent dessus, lui, un glorieux ancien combattant.

Quelques notes aident au passage le lecteur français à se repérer dans les événements historiques. De toute façon, la simplicité du ton prêté par l'auteur au paysan Miloutine suffit à faire naître l'émotion, et à transmettre l'essentiel : le poids d'un malheur et d'une injustice qui doivent tout à la société, et non à une quelconque fatalité.

Christiane LE GUERN

Le livre de Miloutine *par Danko Popovic. Ed. Stock. Collection «Nouveau Cabinet Cosmopolite». 89 F.*

"Migrations" de Milos Tsernianski

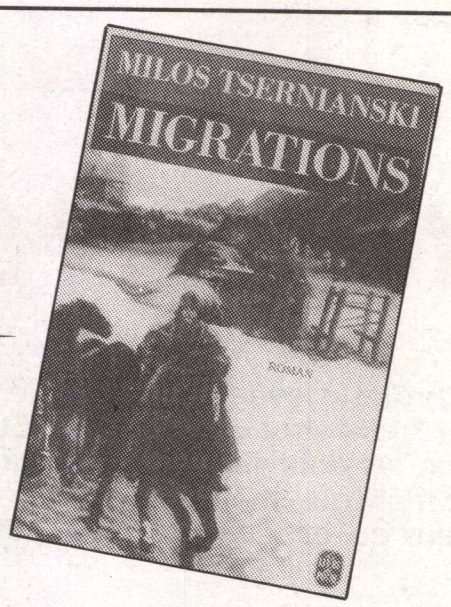

Plusieurs centaines de milliers de Serbes, chassés vers le Nord par l'avancée turque au XVII[e] siècle, s'installèrent au-delà du Danube et de la Save, en se plaçant sous la protection de l'empire austro-hongrois des Habsbourg, dans la région dite des «confins militaires» entre les deux empires rivaux. C'est ainsi que le roman débute, plus tard, en 1744, au sein du régiment serbe de Slavonie-Danube au service de l'impératrice Marie-Thérèse d'Autriche.

Une fois la paix faite avec les Turcs, cependant, les dirigeants autrichiens ne cherchaient plus qu'à désarmer ces régiments serbes, trop autonomes à leur gré, à faire de leurs officiers, cavaliers émérites, de vulgaires fantassins... et de leurs soldats des «pavors», c'est-à-dire des paysans, des serfs, sur les terres des grands propriétaires hongrois.

Pavle, chef du clan familial des Issakovitch, considère alors que son contrat avec l'Autriche est rompu, et tourne ses espoirs vers ce pays puissant et lointain, que l'on dit protecteur des peuples slaves et de leur religion (orthodoxe) : la Russie. Il entreprend d'organiser une nouvelle grande migration, vers Kiev cette fois.

En quelque 1200 pages bien tassées, c'est une fresque de l'empire austro-hongrois au milieu du XVIII[e] siècle que dresse *Migrations.* Non seulement on fait connaissance avec les nombreux membres du clan Issakovitch et leur histoire personnelle, mais on pénètre dans différents milieux : aristocrates et hauts fonctionnaires à Vienne, marchands serbes installés à Buda, militaires des provinces, etc.

Il faut parfois faire un effort pour se familiariser avec les références historiques et culturelles de ce gros roman, avec son ton mélancolique et emporté à la fois. Mais cet effort en vaut la peine, car *Migrations* est un beau roman.

C.L.G.

Migrations *par Milos Tsertnianski. Livre de Poche. Code prix : LP 5.*

"Les Comitadjis" d'Albert Londres

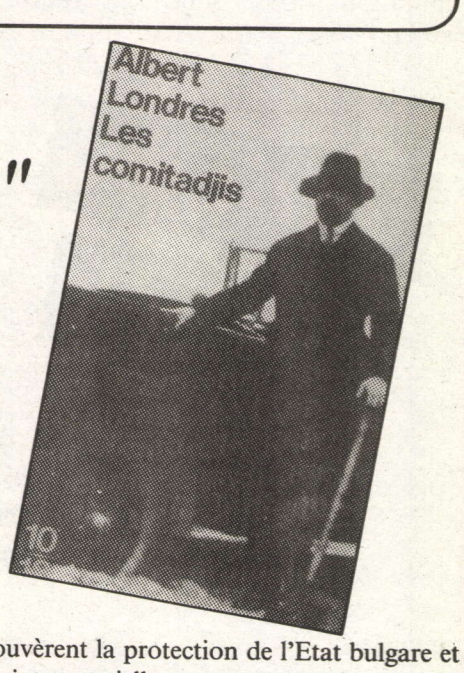

Le sous-titre *Le terrorisme dans les Balkans* précise l'objet de ce reportage effectué par Albert Londres en Bulgarie, en 1931, reportage-choc à l'époque. Il s'agit de la description de l'Organisation Révolutionnaire Intérieure Macédonienne, l'ORIM, telle qu'elle fonctionnait à l'abri de l'Etat bulgare, avec ses finances, son armée, son journal, son territoire propre et ses tueurs, les «comitadjis» (de «komitas», comités d'action).

Fondée en 1893 dans la région de Skoplje (capitale de l'actuelle république de Macédoine, qui fait partie de la Yougoslavie) avec pour objectif la libération de la Macédoine de la domination des Turcs, l'ORIM impulsa de grandes insurrections en 1898 et 1903, qui furent noyées par les Turcs dans des bains de sang.

Les Turcs perdirent pourtant la Macédoine à l'issue des guerres balkaniques de 1912 et 1913. Elle fut partagée alors entre Grèce, Bulgarie et Serbie, pour se retrouver pour l'essentiel dans la Yougoslavie créée en 1919.

Du coup, les nationalistes de l'ORIM trouvèrent la protection de l'Etat bulgare et devint essentiellement une organisation terroriste, hostile à la Yougoslavie – l'Etat bulgare lui servant d'«Etat-redingote», suivant l'expression d'Albert Londres. Celui-ci décrit comment toutes les autorités, politiques, intellectuelles, etc., étaient passibles de mort si elles refusaient de coopérer, comment les fonctionnaires encaissaient conjointement l'impôt d'Etat et l'impôt levé par l'ORIM (10% de l'impôt d'Etat), comment les commerçants étaient rackettés, etc. Entre 1919 et 1930, plus de 4 000 assassinats comprenant de nombreux règlements de comptes internes purent ainsi être imputés à l'ORIM !

Un reportage vivant et impressionnant.

C.L.G.

Les Comitadjis *par Albert Londres. Collection 10/18.*

Polynésie française

UN RECUL DU GOUVERNEMENT LOCAL ET DU GOUVERNEMENT FRANÇAIS

(AFP)

Lors des affrontements d'octobre 1987 : entrepôt en flamme dans le port à la suite de la grève des dockers et de l'intervention des forces de l'ordre.

Après la Réunion, c'est maintenant la Polynésie française (Tahiti) qui connaît une agitation sociale. Cette colonie française est plongée dans un marasme économique depuis plusieurs années. Même le tourisme, ressource principale, ne se développe plus. De nombreux jeunes doivent quitter les îles environnant Tahiti pour aller à Papeete, la ville principale de Tahiti, sans pour autant y trouver des situations confortables. Et déjà en 1987 une grève des dockers s'était transformée en émeute.

Aussi, les nouvelles taxes fiscales décidées récemment par le gouvernement local pour remédier au déficit budgétaire du territoire ont-elles provoqué la colère dans la population qui a le sentiment que *"les politiciens s'en mettent plein les poches et maintenant ils veulent nous faire payer"*. La gestion du budget territorial apparaît en effet très douteuse ; Gaston Flosse lui-même, le président du gouvernement territorial, est en effet impliqué dans plusieurs affaires douteuses et devra comparaître en décembre prochain devant le tribunal correctionnel de Paris, pour une affaire d'achat de terrain à bas prix à la Société d'équipement de Tahiti et des îles (dont il était président).

Fin juin des transporteurs et des indépendantistes ont bloqué la circulation autour de Papeete, pour protester contre les nouvelles mesures du gouvernement. Ils ont obtenu le retrait des nouvelles taxes sur la carburant.

Mardi 9 juillet, après la rupture des négociations avec le gouvernement local sur de nouvelles mesures fiscales, les deux principaux syndicats locaux ont appelé à la grève générale. La grève s'étendait mercredi 10 juillet à l'ensemble du port et à de nombreuses entreprises publiques.

De vifs affrontements se sont produits entre la police et les grévistes qui bloquaient deux routes principales de Papeete ainsi que l'accès au port autonome. Dans la soirée les manifestants ont même réussi à repousser les forces de police.

Face à cette détermination et devant la peur d'une réédition des émeutes de 1987, le gouvernement local a alors annulé toutes les mesures fiscales, l'Etat français débloquant 25,96 millions de francs pour redresser les finances polynésiennes.

Si cette victoire des grévistes reste précaire, car le comblement du déficit du budget territorial n'est pas résolu de manière durable, elle montre tout de même qu'il est possible de se défendre.

P. P.

Afrique du Sud

BUSH DONNE SON SATISFECIT

George Bush a annoncé mercredi 10 juillet la levée d'une série de sanctions économiques prises en 1986 par les Etats-Unis contre l'Afrique du Sud. Puisque l'Afrique du Sud a aboli les principales lois du régime d'Apartheid, Bush a considéré que les conditions posées par les Etats-Unis pour la levée des sanctions étaient désormais remplies. Jugement qui - même si Mandela a pour sa part adouci sa position - ne semble pas partagé par nombre de ceux qui ont combattu l'Apartheid.

Parmi ces conditions figurait la libération de tous les prisonniers politiques. Il en reste pourtant près de 900 dans les geôles sud-africaines, mais selon Bush il s'agirait de *"prisonniers incarcérés pour des motifs de droit commun dans le cadre d'activités anti-Apartheid"* ; ce qui est pour Bush une façon bien peu originale de nier qu'il s'agit de prisonniers politiques !

L'administration américaine se présente aujourd'hui comme un défenseur intransigeant des libertés, de l'antiracisme, qui accorde un satisfecit au gouvernement de Pretoria.

L'administration américaine, défenseur intransigeant des libertés ? C'est à voir ! Elle a en effet tellement bien fait appliquer les sanctions que, selon le président de la Chambre de commerce américaine de Johannesbourg, plus d'une centaine de compagnies américaines ont continué à commercer avec l'Afrique du Sud ; les exportations américaines vers ce pays ont augmenté de 30% par an, les importations de 15% en moyenne.

La politique américaine n'a en fait jamais été dictée par des considérations humanitaires. Depuis 1976 l'Afrique du Sud a été secouée par de nombreuses grèves et émeutes dans les ghettos noirs qui ont inquiété les responsables des sociétés américaines (et européennes également). Ceux-ci ont jugé préférable pour leurs profits de déplacer leurs usines ailleurs. Dès 1983, General Motors, IBM, Kodak, Procter et Gamble et bien d'autres s'étaient retirées d'Afrique du Sud (ce n'est évidemment pas le sort des ouvriers noirs qu'elles avaient exploités durant des années pour un salaire ridicule qui les avait émues). Les avoirs des compagnies américaines sont tombés de 2,6 milliards de dollars en 1981 à 1,5 milliard en 1991, mais on l'a vu, pas les échanges commerciaux qui présentent moins de risques.

Quant à l'administration américaine, elle aussi a jugé que la politique d'Apartheid devenait contraire aux intérêts américains. Elle a donc décidé, par une série de sanctions (pour la plupart prises en 1986), de faire pression sur le régime de Pretoria pour qu'il change de politique, et a ainsi pu se poser à bon compte comme adversaire de l'Apartheid.

Bush a donc décidé ce mois-ci de lever une partie de ces sanctions. Mais ce geste politique de Bush vis-à-vis des autorités sud-africaines est une chose. La confiance des hommes d'affaires nord-américains en est une autre. Si certains financiers sont impatients de voir reprendre les transactions sur l'or, les minerais et les métaux précieux, de nombreuses entreprises américaines ont d'ores et déjà annoncé qu'elles n'envisageaient pas pour l'instant de revenir en Afrique du Sud, la situation sociale y étant encore très incertaine. Et leur crainte de voir la classe ouvrière, qui vient de montrer sa force durant plus de 10 ans, de ne pas se contenter de la simple abolition de l'Apartheid, est certainement justifiée. Car les dirigeants sud-africains, avec l'aval et l'aide des dirigeants de l'ANC, n'envisagent nullement d'améliorer le sort des classes pauvres de ce pays.

Pierre PRIAM

Lutte Ouvrière - Directeur de publication : Michel Rodinson - Commission paritaire n° 64-995